



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

REGION
BOURCOGNE
FRANCHE
COMTE

ju
ra
LE DEPARTEMENT

g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), vergers et espaces périurbains Année 2019



Réalisation : LPO Franche-Comté

Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) Année 2019

Programme financé par :

Région Bourgogne Franche-Comté

Conseil Départemental du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole



Maître d'ouvrage et maître d'œuvre :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Rédaction & cartographie : Cyrielle Bannwarth et Samuel Maas

Relecture : Catherine de Saint-Rat

Remerciements aux observateurs ayant transmis des données : Baille R., Bailly C., Bannwarth C. (LPOFC), Barré-Chaubet H., Bastian H., Bénévise M., Berkani S., Bettinelli L., Bouillard M., Brocaïl L., Carisey M., Chaput É., Cheveau P., Chopard C., Clément M., Coq B., Cornaton-Perdrix L., Cucherousset O., Droux B., Dupré A., Ganzer M., Giroud I., Giroud M., Glotoff G., Groscolas R., Guerineau D., Guillet W., Guinchard M., Jeanguyot G., Jeannin B., Laubin A. (LPO FC), Laurent-Jund A. & P., Lavrut D., Le Tallec Q., Lera C., Lignier G., Locatelli G., Louiton F., Maas S., Maire D. & I., Manuelle F., Marconot B., Morin C., Paul JP., Petitcolin C., Petitjean G., Picavet F., Pilette M., Pin E., Piotte P., Ravenot F., Ritou M., Temperman F., Thevenet A., Tourdiat S., Voisin MP.

Photo de couverture : Jeune Chevêche d'Athéna © JP Paul / fruitiers greffés © C. Bannwarth / plantation et construction de nichoirs et gîtes © Maelle Ritou / Nichoir à Chevêche © C. Bailly.

Référence du document :

BANNWARTH C. et MAAS S. (2020). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), vergers et espaces périurbains - Année 2019. LPO Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 19p + annexes.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	RELATIONS INTERREGIONALES ET TRANSFRONTALIERES	1
3	OPERATIONS REGIONALES	1
3.1	Coordination du PRCE Chevêche d'Athéna et vie du réseau	1
3.2	Amélioration des connaissances de l'espèce	2
3.3	Synthèse des opérations de conservation	4
4	DECLINAISONS LOCALES	5
4.1	Opérations de conservation	5
4.2	Sensibilisation.....	16
5	CONCLUSION	17
	BIBLIOGRAPHIE.....	18
	ANNEXE 1 : Revue de presse partielle.....	20
	ANNEXE 2 : Plaquette du festival « Les Germinales »	22

1 INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des opérations du Programme Régional de Conservation (PRCE) de la Chevêche d'Athéna pour 2019. Le volet connaissance est orienté sur les enquêtes communales et le suivi des nichoirs et cavités. Le volet conservation participative correspond aux mesures de gestion de l'habitat, de création de vergers et est décliné sur 8 secteurs de Franche-Comté.

2 RELATIONS INTERREGIONALES ET TRANSFRONTALIERES

Le programme INTERREG « Perenniser les vergers haute-tige » franco-suisse porté par Vergers Vivants et la FRIJ (Fondation rurale inter-jurassienne) est côté français, décliné sur le territoire d'actions de Vergers Vivants (Pays Montbéliard Agglomération).

La finalité du programme est de pérenniser les vergers haute-tige traditionnels du territoire. Il comporte différents volets touchant l'intérêt écologique de ces milieux, les leviers de préservation et un volet économique.

La LPO Franche-Comté a participé à son montage et intervient en coordination de certaines opérations liées à l'intégration des enjeux écologiques. Le CBNFC-ORI, la CPEPESC sont partenaires du programme. Lancé en 2018, les opérations sont actuellement en cours :

- Inventaire et identifications du potentiel écologique des vergers au sein de la trame verte ;
- Groupes de travail sur la préservation de ces milieux et les pratiques de gestion favorables à la biodiversité ;
- Etat des lieux et prise en compte des vergers et enjeux liés dans les documents d'urbanisme ;
- Initiative sur de nouveaux territoires.

3 OPERATIONS REGIONALES

3.1 Coordination du PRCE Chevêche d'Athéna et vie du réseau

Le "réseau chevêche" de Franche-Comté regroupe depuis le début du programme en 2009 :

- 280 observateurs ;
- 8 secteurs d'intervention pour les actions de conservation ;
- plus de 50 bénévoles actifs pour la conservation ;
- 6 groupes locaux LPO mobilisés ;
- 141 conventions signées, donc autant de participants au programme (particuliers, agriculteurs, collectivités et entreprises), avec un engagement sur le maintien des milieux favorables et leur gestion écologique (suppression des pesticides, maintien des vieux arbres, bois mort, bandes enherbées hautes, fauche différenciée, plantations de fruitiers, haies en bordure de vergers, pose de nichoirs, etc.), pour plus de 164 ha conventionnés. Une quarantaine de personnes supplémentaires ont accueillis un nichoir à chevêche sur leur terrain sans conventionnement ;
- 9 partenaires techniques (associations de pomologie, associations de protection de la nature locales, université de Franche-Comté, LPO et groupes chevêche voisins) ;
- 6 partenaires financiers (DREAL, Région, CD39, CAGD, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Léa Nature).

3.2 Amélioration des connaissances de l'espèce

- *Prospections 2019*

Les groupes locaux LPO et observateurs bénévoles poursuivent l'amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce (56 contributeurs en 2019). Un bilan de 197 données régionales a été obtenues en 2019, pour certaines liées à des prospections spécifiques, en application du protocole national basé sur la repasse.

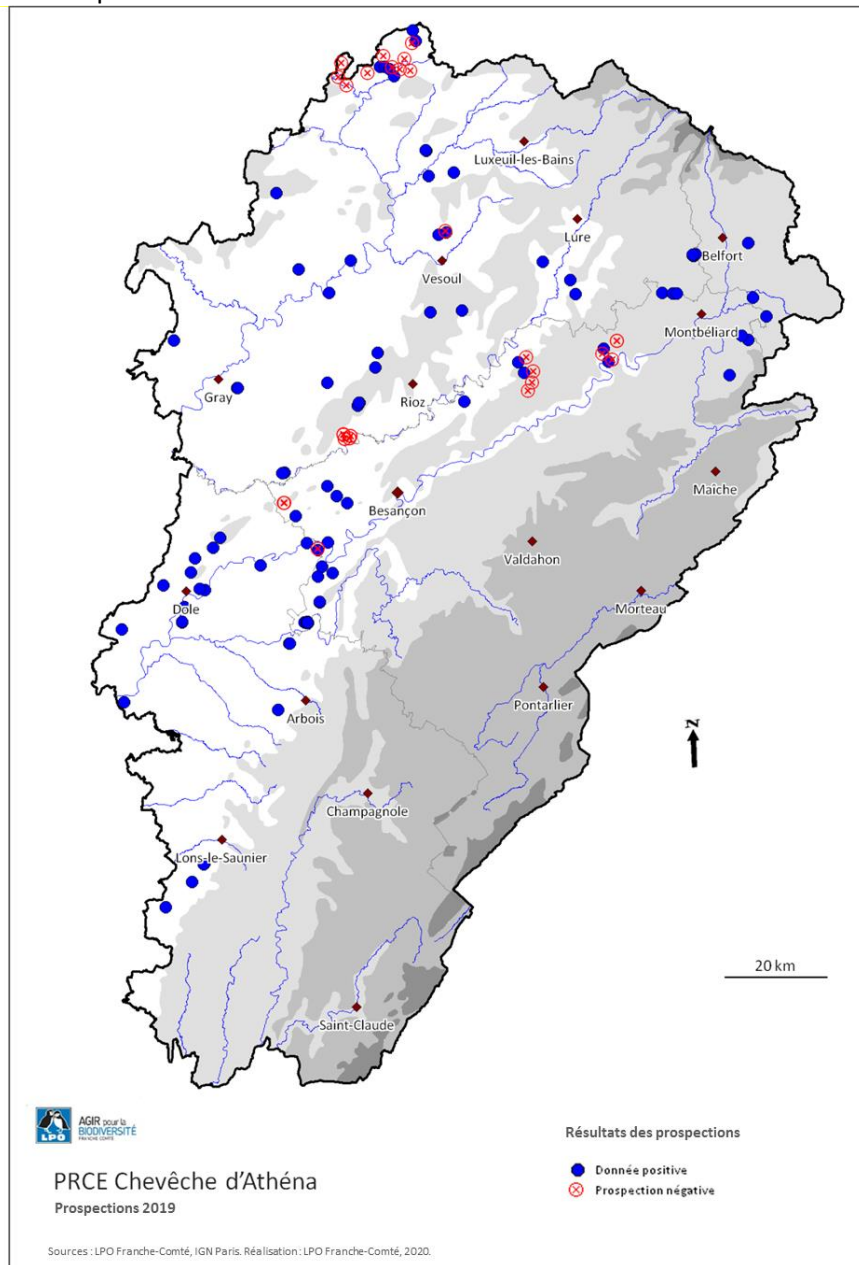


Figure 1 : Répartition des données 2019 de Chevêche d'Athéna acquises dans le cadre des prospections bénévoles et professionnelles de la LPO Franche-Comté.

- *Répartition et population franc-comtoises*

La population de chevêche est estimée entre 450 et 550 couples (Bannwarth & Maas, 2012). En 2019, le nombre de communes inventoriées (par la mise en œuvre du protocole national ou par des

contacts sans recherche) s'élève à 832, soit 68% des 1227 jugées potentiellement favorables. Sur la période de 2007 à 2019, l'espèce a été contactée, avec au moins un chanteur, sur 464 des communes prospectées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 55,7%.

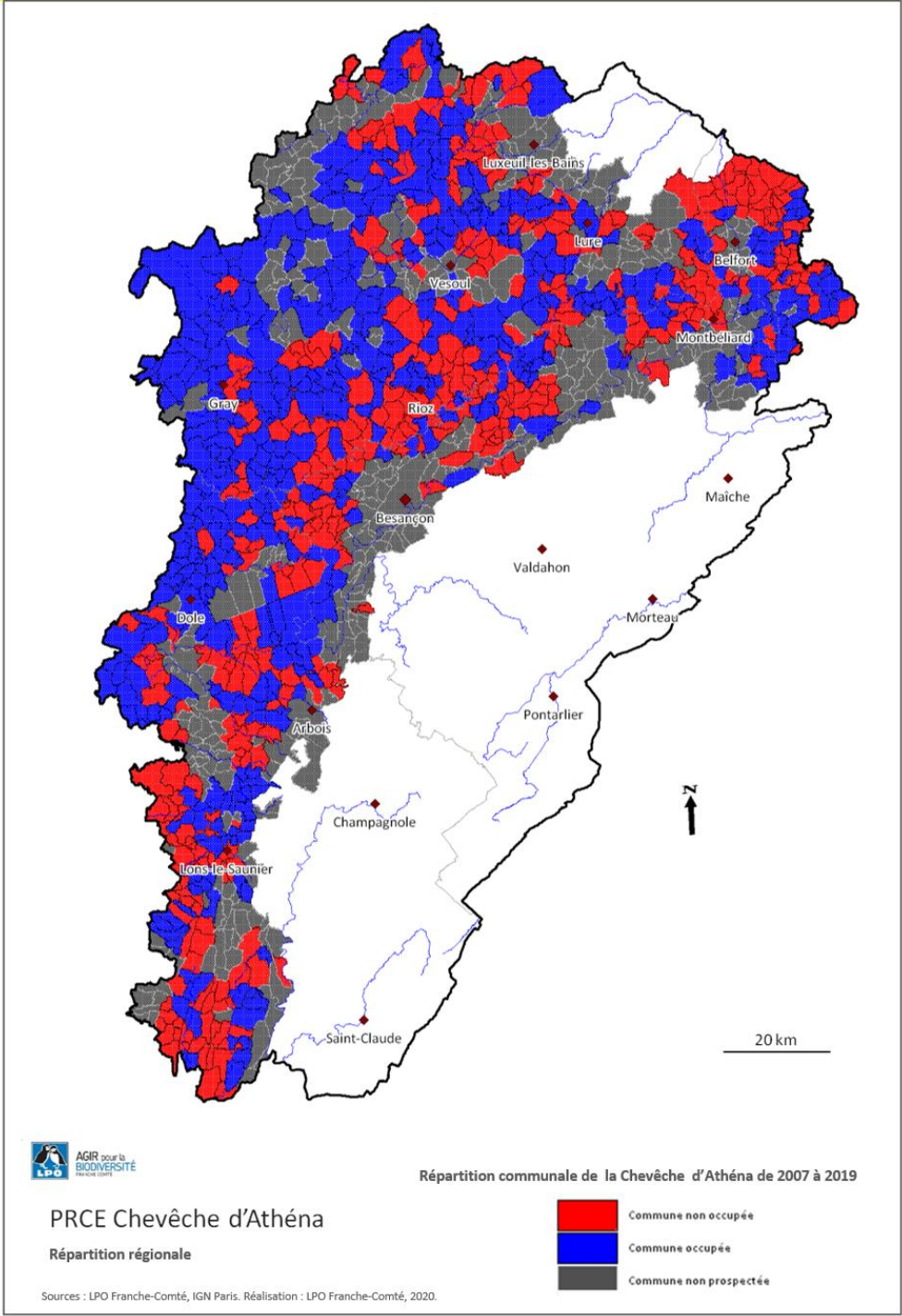


Figure 2 : Répartition de la Chevêche d'Athéna en Franche-Comté, entre 2007 et 2019.

3.3 Synthèse des opérations de conservation

- *Bilan régional des nichoirs posés et suivi de la nidification*

En 2019, 6 nichoirs ont été posés dans le cadre du programme dans différents secteurs de Franche-Comté, ce qui amène le nombre total en région à 141. Une nouvelle série de constructions est programmé en 2020 en partenariat avec le Lycée Pierre Adrien Paris (Besançon-25). Sur les 36 nichoirs contrôlés au printemps ou à l'automne-hiver cette année, 4 nidifications certaines ont pu être confirmées et des indices de présence ont été relevés pour 4 nichoirs. En cavités naturelles ou dans les bâtiments 1 mention de 2 à 3 jeunes et deux autres de 2 jeunes ont été remontées.

Tableau 1 : Bilan 2019 des nichoirs posés

Secteur	2019	TOTAL
Demangevelle (70)	2	2
Montbéliard/territoire de Belfort	0	33
Basse vallée de l'Ognon	1	49
Lons-le-Saunier	0	32
Arbois-Poligny	3	9
Val d'Amour		8
Dole	0	8
Petite Montagne		2
TOTAL	6	143

- *Bilan des mesures sur les continuités écologiques et l'habitat*

Depuis l'initiation du PRCE et de l'engagement de propriétaires de terrains par signature de conventions de gestion, 141 personnes (physiques ou morales) ont signé une convention pour un peu près de 177,5 ha gérés en faveur de la chevêche, auxquels peut être ajoutée la superficie du Refuge LPO/ENS de la Saline Royale d'Arc-et-Senans qui abritait 2 couples les dernières années, 1 plus récemment (23 ha environ), soit 200 ha au total.

Quatre-vingt-huit vergers ont été créés ou ont fait l'objet de plantations de jeunes arbres en complément de fruitiers déjà existants, afin d'assurer leur pérennité.

En 2019, les opérations conduites correspondent à environ 19 ha de plus cette année pour 16 participants au programme sur 8 secteurs différents, 10 vergers créés ou complétés et des alignements de noyers et tilleuls à tailler en têtard dans plusieurs localités d'une commune.

Les contenus détaillés de ces opérations est énuméré par secteur dans le chapitre suivant.

Le bilan régional du PRCE pour le volet de gestion des milieux figure ci-après :

Tableau 2 : Bilan du PRCE Chevêche d'Athéna pour les opérations de gestion de l'habitat

Secteur	superficies engagées (ha)	nb conventions signées	Nb fruitiers et arbres têtards plantés	Nb haie plantée (bordure de vergers)	Nombre parcelles avec acquisition de clôtures de protection	Rappel nb nichoirs posés par secteur
Demangevelle (70)	4,8	2				2
Belfort/Montbéliard	11,5	17	18		-	33
Vallée de l'ognon	56,6	54	378	1	4	48
Dole	53,1	44	312		2	6
Lons-le-saunier	38,3	19	12	1	-	32
Arbois-Poligny	4,1	3	33	1		9
Petite Montagne	9,2	2	-		-	2
TOTAL	177,5	141	753	3	6	132
MOYENNE surf/convention	1,26					

Depuis 2016, la Région Bourgogne Franche-Comté diffuse en début d'année un appel à projet "Vergers de sauvegarde" pour le soutien financier de la création de vergers de variétés fruitières locales. Le porteur de projet a alors également la possibilité d'obtenir une aide financière pour la plantation de haies mellifères, la pose de nichoirs et l'installation d'une ruche. La LPO FC s'est fait le relai de ce programme dans le cadre du PRCE chevêche. Le PRCE est également largement orienté sur la préservation et la plantation de vergers le plus fréquemment, mais également d'alignements d'arbres ou de plantation de haie en bordure, de pose de nichoirs et d'encouragement à une gestion écologique globale de la parcelle et à la diversification du milieu via divers micro-habitats. Dans la promotion du programme régional au sein du PRCE, la LPO FC a donc cherché à orienter les plantations sur les fruitiers hautes-tiges (la moyenne-tige et d'autres formes pouvant également faire l'objet d'un soutien) et en associant des mesures de gestion écologique des terrains (maintien de vieux arbres et arbres à cavités, gestion différenciée de la strate herbacée, bois mort, etc.) complémentaires de la charte régionale. Le PRCE s'articule également en complémentarité en permettant le soutien de vergers plus petits que les seuils demandés dans le cahier des charges « Vergers de sauvegarde ».

4 DECLINAISONS LOCALES

4.1 Opérations de conservation

Les paragraphes ci-dessous présentent les opérations conduites par secteur, du Nord au Sud de la Région.

- **Secteur de Belfort-Montbéliard (Groupes locaux de Montbéliard et de Belfort)**

- *Suivi des cavités*

Le suivi a été réalisé sur 21 nichoirs posés les dernières années sur le secteur. Deux nidifications en nichoir ont été confirmées et 4 nichoirs sont fréquentés par l'espèce. Quinze nichoirs ont été occupés par d'autres espèces.

➤ *Opération de conservation*

En 2015, les opérations de construction et poses de nichoirs, initiés en 2014, avaient permis d'aboutir à 17 nichoirs en place sur 12 communes. Quatre conventions de gestion des parcelles ont également été signées avec des particuliers et collectivités locales pour 3.6 ha. En 2016, les groupes locaux de Montbéliard et Belfort qui se sont rapprochés pour les actions de PRCE (entre autres) et afin d'aboutir à la pose de 25 nichoirs en place sur 17 communes. Des conventions de gestion des parcelles ont également été signées avec des particuliers et collectivités locales pour atteindre un total de 7 conventions pour près de 5 ha engagés dans le programme. La commune de Dasle (25) a fait un don de bois à la LPO en vue de la confection de nouveaux nichoirs.

En 2017, la dynamique de pose de nichoirs se poursuit sur le secteur de Montbéliard et avec un bel essor des opérations sur le territoire de Belfort, pour un bilan total de 31 nichoirs installés, 2 nouvelles conventions et 46a engagés. L'objectif est à terme de constituer un réseau de nichoirs sur ce secteur franc-comtois au carrefour des territoires concernés par des opérations de préservation de la chevêche en Alsace et côté Suisse en Ajoie (pose de nichoirs associés à la préservation de l'habitat de la chevêche). Ces actions sont également menées en partenariat avec Vergers Vivants, œuvrant localement à la préservation du patrimoine fruitier et des vergers hautes-tiges.

-2018 : Signature de 6 conventions et poses de nichoirs dans différentes localités, en lien avec les communes et des particuliers, sur le Territoire de Belfort et le Doubs. Les dernières années des dégradations ou vol de nichoir ont été constatés sur certaines communes.

Une animation a également été réalisée par le Groupe local auprès des enfants des Francas de Montenois, faisant suite au partenariat défini avec la commune sur un verger communal.

Le lien avec les "groupes chevêche" voisins sont entretenus notamment au travers de la participation aux rencontres haut-rhinoises par les référent(e)s de Belfort et Montbéliard.

- **2019** : L'année 2019 a été concentrée sur le suivi des nichoirs. Il n'y a pas eu de nouvelle pose mais 3 nichoirs dégradés ont été renouvelés. Deux nouvelles conventions de partenariats ont été signées. L'une d'entre elle correspond à la pose d'un nichoir et au maintien d'une mosaïque de prairie/haie/verger. La seconde a donné lieu à la plantation d'un verger de 18 fruitiers dans le cadre du PRCE.



Figure 3 : Nichoir en faveur de la Chevêche d'Athéna posé à Dampierre-les-Bois © C. Bailly, LPOFC

Au total sur le secteur, un parc de 33 nichoirs est posé et 17 conventions signées pour près de 11,5 ha gérés en faveur de la biodiversité.

Partenaire financier 2019 : Région BFC

- ***Secteur vallée de l'Ognon (Groupes locaux d'Audeux et Besançon)***

- *Opérations de conservation*

Objectifs : constituer un réseau d'habitats favorables à la Chevêche d'Athéna

Territoire concerné : secteur moyenne et basse vallée de l'Ognon élargie pour le PRCE chevêche / Communauté de communes du Val marnaysien, en Haute-Saône et dans le Doubs (30 communes) pour le programme « Biodiversit'haies »

Pilote de l'action : LPO Franche-Comté pour le PRCE Chevêche / FNE Franche-Comté, en lien avec la LPO Franche-Comté et le CPIE de Brussey pour le programme « Biodiversit'haies »

Résumé :

En parallèle des enquêtes communales, un développement de mesures conservatoires pour l'espèce a été initié sur le territoire depuis plusieurs années :

- 2008-2009 : premières poses de nichoirs

- 2010-2012 : création d'un réseau de vergers hautes-tiges gérés de manière écologique (conventionnement avec les bénéficiaires), en lien avec le CFPPA de Besançon et l'association de pomologie bisontine sur 5 communes. Trente-deux bénéficiaires ont planté plus de 250 fruitiers sur une trentaine de parcelles ; 17 nichoirs ont été installés sur les parcelles concernées ou à proximité dans l'objectif de fixer des couples sur des espaces favorables et pallier à l'absence de cavités au sein des jeunes arbres.

- 2013-2014 : participation au programme « Biodiversit'haies » menée par France Nature Environnement Franche-Comté, en partenariat avec la LPO Franche-Comté et le CPIE de Brussey. Les bénévoles ont participé aux chantiers de plantation des haies, cœur du projet, mais se sont également chargés du volet "chevêche" avec la pose de 13 nichoirs spécifiques et l'engagement des parcelles concernées dans le PRCE (convention de gestion commune FNE/LPOFC sur le modèle de celles utilisées pour le PRCE). Une étude a été produite par la LPO Franche-Comté afin d'orienter la stratégie de pose des nichoirs et les actions de conservation. Le suivi des conventions par la LPOFC a été fait par la mobilisation des fonds dédiés au PRCE Chevêche.

- 2014 : parallèlement aux actions du programme « Biodiversit'haies », le conventionnement et la pose de nichoirs sur 4 nouvelles parcelles ont été réalisés sur des communes non concernées par le programme « Biodiversit'haies » ;

- 2015 : conventionnement avec 5 propriétaires. L'un d'entre eux est associé à la plantation d'un alignement de noyers sur une parcelle fauchée de 6 ha à Villers-Buzon (25).

- 2016 : Au cours de l'année 2016, 15 nouveaux nichoirs ont été construits en lien avec le Lycée technologique et professionnel Pierre Adrien Pâris de Besançon et les classes de 3ème. Deux nouvelles conventions ont été signées, dont une liée à une plantation de verger en lien avec l'Association bisontine de pomologie (ABP), sur une parcelle de 7,6 ha, à Chenevrey-et-Morogne, dans la poursuite des actions engagées l'année précédente. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'agroforesterie, en agriculture biologique. Des haies vives ont été plantées en bordure les années précédentes (« Biodiversit'haies ») et des arbustes à petits fruits à l'hiver 2016-2017 entre les arbres. Les fruitiers plantés ont été sélectionnés parmi une sélection de variétés anciennes et locales, en lien avec l'ABP. Des noyers et pommiers, pour l'essentiel, avec quelques poiriers, cerisiers et pruniers, pour un total de 23 fruitiers, ont été mélangés. La plantation a été réalisée lors d'un chantier nature organisé par la LPO auquel ont participé 11 bénévoles du Groupe local d'Audeux, le 10 décembre 2016. Un nichoir à chevêche a été posé dans un noyer en complément des plantations

et des orientations de gestion sur la parcelle validée avec le gestionnaire (linéaire laissé à l'évolution naturelle, bandes enherbées, plantation, etc..).

- 2017 : Une journée de démonstration à la taille de formation des fruitiers par l'ABP et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité dans les vergers a eu lieu au printemps, le 4 mars 2017, dans le verger de Chenevrey-et-Morogne. Neuf personnes y ont participé. Le verger a fait l'objet de nouvelles plantations de fruitiers dans le cadre du PRCE à l'automne 2017 (alignement de 8 fruitiers haute-tige). Les scions plantés ont été greffés par les Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre, ce qui étend notre partenariat avec l'association avec laquelle la LPO FC travaille depuis 2012 sur le territoire du Grand Dole.

Un verger a également été créé à Chambornay-les-Pins (15 fruitiers plantés + une haie d'arbustes à petits fruits en bordure dans le cadre de l'appel à projet "vergers de sauvegarde" de la Région Bourgogne Franche-Comté). Les plantations ont été réalisées avec le groupe local d'Audeux. Un nichoir à Chevêche a été installé en complémentarité dans la parcelle.

Enfin, une nouvelle convention a été signée pour un verger d'une dizaine d'hectares à Bay. Cinq fruitiers greffés par les croqueurs de pommes y ont été plantés. Les plantations se poursuivront dans les années à venir.

- 2018 : Plantation d'un verger et pose de nichoir à Virey (5 fruitiers), poursuite des plantations sur 2 vergers à Bay (30 fruitiers) et Chenevrey-et-Morogne (10 fruitiers), nouveau verger et signature de 2 conventions à Pagney (avec la commune et un particulier) et accompagnement par le groupe local d'un nouveau projet « Verger de sauvegarde » à Chambornay-lès-Pins.

- 2019 : Les plantations se sont poursuivies à Chenevrey-et-Morogne. Le propriétaire a également sollicité l'appel à projet « vergers de sauvegarde » pour poursuivre les plantations de fruitiers et de haies (15 fruitiers complémentaires + 300 ml de haie vive). La superficie des terrains concernés a augmenté et recouvre aujourd'hui près de 12 ha. A Virey, 5 nouveaux fruitiers sont venus compléter le verger ayant déjà fait l'objet de plantations dans le cadre du projet initié en 2018.

Au total sur le secteur, 54 conventions de gestion ont été signées, pour 56.6 ha gérés en faveur de la chevêche et plus largement de la biodiversité.

Partenaire financier 2019 : Région BFC

- **Villers - Buton (70)**

Cette année, la LPO FC est intervenue en médiation faune dans la commune de Villers-Bouton. Un noyer à cavités, occupé par la chevêche, a fait l'objet d'un projet de coupe par la commune. Un accompagnement a été réalisé pour éviter l'abattage en période de reproduction et identifier des sites de compensation pour la pose de nichoirs. Au terme de la concertation, l'arbre à cavité a finalement été conservé par la commune. Le projet sera toutefois poursuivi pour aboutir si possible aux poses de nichoirs complémentaires sur ou à proximité du territoire du couple.

- **Demangevelle (70)**

En 2019, des prospections ont été réalisées par un observateur local sur 12 communes (dépression sous-vosgienne). Deux nichoirs liés à la signature de conventions ont été posés suite à ces prospections afin de favoriser la chevêche sur des terrains favorables. L'une des poses a été réalisée chez un agriculteur biologique.

- **Secteur de la Moyenne vallée de la Loue / Val d'Amour**

- *Suivi des cavités*

Des données d'occupation de 2 nichoirs ont été transmises pour les communes d'Ecleux et Liesle. A Ecleux, 3 jeunes ont été observés.

- **Grand Dole : Programme "Préservation de la biodiversité des vergers hautes-tiges sur le territoire"**

- *Opérations de conservation*

Objectifs : favoriser le continuum de vergers hautes-tiges sur le Grand-Dole / préserver la Chevêche d'Athéna en secteur périurbain

Territoire concerné : CAGD

Pilote de l'action : LPO Franche-Comté

Résumé : la CAGD soutient depuis 2012 un projet de préservation et plantation de vergers hautes-tiges. Cette démarche a un double objectif :

- préserver la biodiversité associée à ces milieux, dont fait partie la Chevêche d'Athéna ;
- contribuer à la sauvegarde des variétés fruitières locales, en lien avec les Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre.

Cette opération correspond également à l'un des enjeux identifiés en restauration des continuités écologiques sur le territoire du Grand Dole.

Le projet, lancé en 2012 sur deux communes pilotes, Champvans et Monnières, a initialement rassemblé 8 propriétaires de terrains (2 communes, 1 agriculteur et 5 particuliers) autour du maintien et de la restauration d'une mosaïque de vergers. Quinze parcelles ont été engagées dans le projet pour 3,57 ha. La commune de Monnières a engagé 2 parcelles supplémentaires en 2014/2015 (28 ha), pour un total de 31,6 ha.

Le soutien annuel du Grand Dole a permis pour cette première tranche la fourniture du matériel (fruitiers, tuteurs, nichoirs à chevêche et passereaux et clôtures de protection en pâture) pour assurer les plantations étalées sur 3 années afin d'aboutir à 123 fruitiers plantés. Chaque année, une cinquantaine de fruitiers de variétés locales ont été greffés par les Croqueurs de pommes Jura Dole et Serre en vue d'être plantés sur les terrains. Le programme participe également à la diffusion d'une variété de cerise locale, en voie de disparition, la Cerise Violette de Champvans, pour laquelle la commune de Champvans a constitué un verger conservatoire. Les trois vergers communaux de Champvans ont par ailleurs été engagés dans le programme Refuge LPO de la LPO Franche-Comté à partir de 2015.

En 2016, 30 fruitiers ont à nouveau été greffés par les Croqueurs de pommes. Depuis 2016, la distribution porte sur des fruitiers âgés de 2 ans (et non de 1 an comme précédemment), plus robustes et ayant bénéficié d'une première taille de formation par les Croqueurs de pommes, ce qui devrait favoriser leur bon développement. Ces fruitiers sont stockés et entretenus sur une parcelle de la commune de Champvans afin de constituer une petite pépinière spécialement créée pour le programme.

A l'issue de la première tranche, le programme a été transposé à partir de 2016 plus largement sur le territoire du Grand Dole. Une conférence de présentation de la démarche et d'appel à volontaires a été réalisée sur la commune de Sampans par la LPO et les Croqueurs de pommes. Six nouveaux participants, dont la commune de Sampans, ont intégré le PRCE et planté des fruitiers sur leurs terrains à l'automne-hiver, pour environ 11 ha engagés. La plantation a été réalisée en lien avec l'école primaire et les croqueurs sur le terrain communal de Sampans.

- 2017 : Afin d'initier de nouveaux projets locaux, la CAGD, en lien avec la LPO, a sollicité l'ensemble des communes du territoire par l'envoi d'un courrier de présentation du programme et d'appel à projets (été 2017).

Dans les communes participantes pour créer un ou des vergers communaux, l'information a également été passée auprès des habitants par la diffusion d'une affiche et un appel à volontaires relayé par les municipalités, afin de promouvoir la création de vergers complémentaires.

Une visite de terrain a été réalisée pour chacun des projets de préservation de vergers et plantations, afin de préciser les réalisations en fonction des potentialités du terrain et orienter les pratiques de gestion au sein de la parcelle en faveur de la biodiversité. De la documentation en ce sens a été également transmise. Une démonstration de taille de formation des scions à destination des participants au PRCE et du grand public a été organisée en février dans le verger communal de Champvans.

Au final, le bilan des opérations pour l'automne-hiver 2017-2018 est le suivant :

- Commune de Falletans : 9 participants dont la commune pour 19 fruitiers plantés sur 10 parcelles. La commune de Falletans a également construit plusieurs nichoirs (à chevêche et passereaux) et un Refuge LPO a été créé ;
- Commune de Damparis : projet communal de création d'un verger, avec 16 fruitiers plantés et maintien d'un verger enfriché. La plantation a été réalisée avec les élèves de l'école et les croqueurs de pommes ;
- Commune d'Amange : 3 vergers communaux et 4 vergers de particuliers créés pour 38 fruitiers plantés dans 7 parcelles. Dans les vergers communaux, 2 pêchers et 2 cerisiers ont été ajoutés aux pommiers et poiriers greffés par les croqueurs de pommes (prise en charge communale auprès d'un pépiniériste). Les plantations des vergers communaux ont été effectuées avec la Maison Familiale Rurale d'Amange ;
- Commune de Champvans : un fruitier planté en complément des plantations des années précédentes sur un verger engagé en 2013 dans le PRCE chevêche et intégré au réseau des Refuges LPO.

Le total de 74 fruitiers, auquel ont été ajoutés des tuteurs et manchons anti-gibiers, a été distribués et plantés fin novembre 2017. Un total de 18 nouvelles parcelles a ainsi été engagé dans le programme pour 15 personnes morales ou physiques et 3,9 ha. Les élus des communes de Menotey, Vriange et Authume ont également été rencontrés au dernier trimestre 2017.

- 2018 : Une journée de greffe 2018 des fruitiers avec les croqueurs de pommes a eu lieu le 15/03/2018 (20 fruitiers greffés à planter en 2019) et 32 fruitiers complémentaires ont été prévus pour les plantations 2018.

En 2018, le programme a été décliné sur 2 communes s'étant porté volontaire en 2017 : Vriange et Authume. En terrains publics, trois vergers communaux ont été créés à Authume. A Vriange, un verger a été créé (les arbres ont été achetés par la commune en pépinière, elle souhaitait des arbres plus âgés pour une mise à fruit plus rapide qu'à partir des scions distribués dans le cadre du programme). Un appel à volontaire a été relayé par les communes afin de trouver des participants et terrains supplémentaires dans ces 2 communes. Trois vergers complémentaires ont également été engagés dans le programme et ont fait l'objet de plantations sur Amange et Falletans (demandes supplémentaires suite à l'animation du programme de 2017 sur ces communes). Un nichoir à chevêche a été posé par un bénévole du Groupe local LPO de Dole, au sein d'un vaste verger où l'espèce est connue et dont des arbres à cavités sont tombés.

Au final, le bilan des plantations pour l'automne-hiver 2018-2019 est le suivant :

- Commune de Vriange : 3 participants + la commune pour 8 fruitiers plantés sur 3 parcelles ;

- Commune d'Authume : projet communal de création de vergers sur 3 parcelles (10 fruitiers plantés) + 3 participants (1 fruitier) ;
- Commune d'Amange : 2 nouveaux vergers engagés (11 fruitiers) ;
- Commune de Falletans : 1 nouveau verger engagé (5 fruitiers)
- Commune Damparis : 1 participant

BILAN 2018 : 42 fruitiers, tuteurs et manchons anti-gibiers, 12 nouvelles parcelles, 13 personnes morales ou physiques et 6.19 ha engagés.

Un nichoir à chevêche a également été posé à Jouhe et des conseils en gestion pour l'accueil de la biodiversité prodigués. Le site fait l'objet d'une rénovation pour la création de logements écologiques, en habitat collectif et permaculture sur les espaces verts (classement Refuge LPO à venir). Lors de la rénovation, d'anciens cadavres de chevêche ont été trouvés dans les conduits de cheminée, des conseils ont été donnés afin de neutraliser le problème.

- **2019** : La journée annuelle de greffe des fruitiers s'est tenue le 11 mars 2019, à Montmirey-la-Ville (39). Cinquante fruitiers, qui seront élevés pendant 2 ans, seront disponibles à la plantation pour l'automne 2021. Elle a été précédée le 9 février par une journée de formation à la taille de formation des fruitiers. Cette formation a été réalisée sur les 3 vergers créés dans le cadre du programme, sur des terrains communaux par la commune d'Amange.

Initialement, il était prévu que le programme fasse l'objet d'une mobilisation sur une nouvelle commune du territoire. Cette dernière a fait l'objet d'un accompagnement en 2018 par le Grand Dole et la LPO Franche-Comté pour la création d'un verger dans le cadre du programme « Vergers de sauvegarde » de la Région BFC. Une démarche d'ABC communal y a été animée par la LPO FC en 2018-2019. Ce projet de création de verger communal aura finalement lieu en 2020, tout comme la mobilisation locale pour la création et la préservation de milieux favorables à la chevêche en lien avec les habitants du village.

L'année 2019 a donc été consacrée à un suivi plus poussé des plantations des dernières années avec les précédents participants (remplacement de fruitiers ayant soufferts de la sécheresse de l'été passé, conseil pour la conduite des vergers) mais également à des plantations sur de nouvelles parcelles (2 nouveaux participants à Champvans et Authume, création d'un nouveau verger communal à Authume, plantations dans 4 vergers à Amange). Les plantations des arbres disponibles à la plantation en 2019 ont été distribués auprès de 2 communes et 3 particuliers.

En bilan sur le territoire du Grand Dole concernées à ce stade, le programme regroupe 42 participants (agriculteurs, particuliers et communes) pour 53 ha et 56 vergers créés ou complétés et engagés dans une gestion écologique.



Figure 4 : greffe des fruitiers, pépinière de fruitiers et démonstration de taille de formation sur les 3 vergers plantés à Amange par la commune © JP Routier & C. Bannwarth, LPOFC

Partenaire technique : Croqueurs de Pommes section Jura-Dole et Serre

Partenaires financiers 2019 : Communauté d'Agglomération du Grand Dole / CD39 / Région BFC.

- **Secteur de Lons-le-Saunier (Groupe local de Lons-le-Saunier)**

- *Opérations de conservation*

Objectifs : réduire les impacts du contournement et favoriser le maintien de la population de Chevêche d'Athéna en zone périurbaine de Lons-le-Saunier.

Territoire concerné : secteur périurbain de Lons-le-Saunier

Pilote de l'action : groupe local LPO de Lons-le-Saunier / LPO FC & JNE

Résumé : depuis 2011, le Groupe local de Lons-le-Saunier et JNE travaillent à la réduction d'impact du contournement de Lons-le-Saunier, dans le but de préserver la petite population de chevêche du secteur. En 2014, un stage de BTS a été encadré par JNE et le Groupe local LPO de Lons afin de définir des mesures de préservation locales pour l'espèce.

En 2012-2013, avec le soutien du Conseil départemental du Jura, des opérations se sont également inscrites dans le cadre du PRCE (pose de nichoirs, sensibilisation et engagement de parcelles concernées par la pose des nichoirs dans le programme).

En 2014, la signature d'une convention de gestion écologique de la parcelle et la pose d'un nouveau nichoir a été réalisée sur la commune de Cesancey (sud de Lons-le-Saunier), avec l'élaboration d'un projet de plantation de fruitiers et d'une haie en bordure du verger pâturé par des moutons.

En 2015, les plantations ont été réalisées dans le verger de Cesancey (fruitiers de hautes-tiges plantés en complément des vieux mirabelliers déjà présents, ainsi que plantation d'une haie épineuse en limite de parcelle). Le programme a été décliné sur de nouvelles communes, avec pour objectif d'intervenir en complément des opérations menées afin de réduire les impacts du contournement de Lons-le-Saunier (fragmentation des milieux) sur la préservation et le renforcement des populations proches et moins vulnérables. A Lavigny, suite à un courrier transmis les années précédentes par JNE et la LPO FC et le lien avec les élus locaux, un appel à participation a été lancé par la municipalité auprès de la population. Une rencontre de chacun des volontaires a été réalisée avec les bénévoles locaux. Au final 7 conventions de gestion des parcelles ont été signées et 4 nichoirs posés dans le village. Les échanges ont également été riches d'enseignement sur la localisation des couples dans le village, les bâtiments régulièrement occupés et les déplacements observés (suite à des travaux de restauration d'une grange par exemple). Le site de nidification du couple en 2015 a pu être identifié. Dans le village voisin (Le Vernois), une convention, couplée à la pose d'un nichoir a également été signée. Enfin, un terrain a été engagé dans le programme à Nance (pâturation à cheval et jardins), avec plusieurs informations transmises auprès du propriétaire sur les possibilités de plantation de fruitiers, de développement d'une haie spontanée, d'aménagement de cavités dans l'écurie ou au sein de vieux fruitiers, de mesures pour favoriser les hirondelles rustiques dans le bâtiment, de création d'une mare, etc.

En 2015, 10 participants ont intégré le programme pour 4,7 ha engagés.

En 2016, Jura Nature Environnement a encadré un nouveau groupe d'étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Montmorot. Leur travail a conduit à la pose de 9 nichoirs, dans l'objectif de constituer un réseau de cavités artificielles sur le secteur du contournement de Lons-le-Saunier, tout en restant suffisamment éloigné de la route, ce afin de limiter les risques de collisions. Leur fabrication a été réalisée dans le cadre du PRCE. Un bénévole du Groupe local LPO de Lons-le-Saunier s'est occupé de la découpe de planches de douglas (essence naturellement imputrescible) commandées en scierie et les assemblages ont été réalisés lors de la fête des vergers de Lons en octobre 2016 par JNE et les étudiants et lors d'une soirée dédiée du groupe local de Lons-le-Saunier. Deux types de nichoirs ont été construits, un modèle à balcon et un modèle rectangulaire, équipés systématiquement de système anti-prédation (chicane). Le conventionnement a été réalisé pour une partie des nichoirs posés, avec engagement sur le maintien des arbres présents sur la parcelle, et la mise en œuvre de pratiques de gestion favorables sur la parcelle (suppression des pesticides et bandes enherbées fauchées tardivement le plus souvent).

Suite à la prise de contacts locaux par les étudiants, deux projets de plantations de fruitiers ont également été développés sur la commune de Montmorot, liés à la signature de conventions. Une première plantation (alignement de 7 fruitiers hautes-tiges) a été réalisée le 11 mars 2017 sur les terres d'un éleveur bovin, où 2 nichoirs ont également été posés. Elle a fait l'objet de l'organisation d'un chantier participatif (9 participants et 5 personnes de passage). A l'image des opérations de plantations réalisées sur les autres secteurs en région, l'association de pomologie locale - les Croqueurs de pommes de Petite montagne - a été associée à cette opération.

La poursuite des plantations sur ces terrains agricoles (un alignement d'arbres supplémentaire), ainsi que chez la seconde personne propriétaire d'une pâture sont à programmer pour les années à venir.

- 2017 : Les projets de plantations à organiser sous forme de chantiers participatifs, initiés en 2016 sur le secteur de Lons, n'ont pas pu aboutir en 2017, du fait d'une baisse du budget alloué au

programme pour le Jura et de la nécessité de mobiliser les financements en majorité sur le secteur du Grand Dole, suite à l'appel à projet diffusé localement.

Dans la poursuite des actions engagées à Montmorot, une intervention de restauration d'une parcelle de verger existante sur les terrains de l'agriculteur, a été réalisée par le lycée de Montmorot et les Croqueurs de pommes (intervention dans le cursus de formation agricole, pour lequel les croqueurs réalisent des interventions en arboriculture).

Un nouvel agriculteur bio a également participé au programme à Petit-Nance, avec une pose de nichoir réalisée avec JNE à l'hiver 2017.

- En 2018, la pose d'un nichoir avec signature d'une convention à Pannessières, sur un terrain où un couple est connu.

- **En 2019**, une visite de terrain était réalisée pour compléter la pose de nichoir par des conseils de gestion. La parcelle est très diversifiée et à fort potentiel. Une chevêche a pu être observée juste à côté du nichoir.

Les opérations locales correspondent à 38,4 ha, 19 signataires de conventions et 32 nichoirs posés.

Partenaire technique : JNE et Croqueurs de pommes Petite Montagne

Partenaire financier 2019 : CD39 (100%) pour le PRCE.

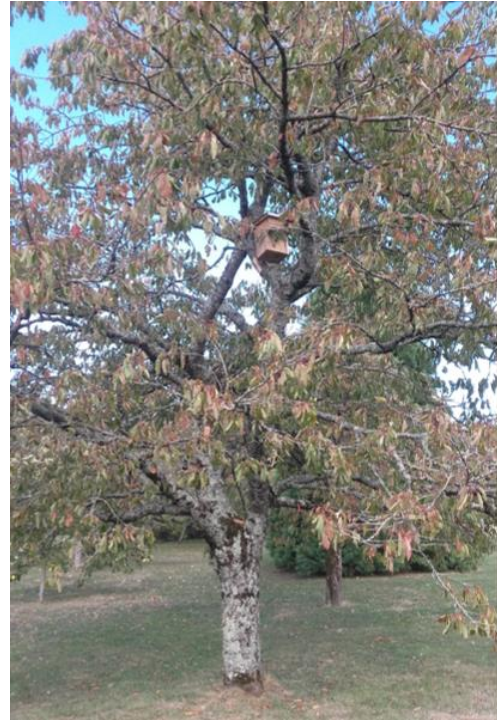


Figure 5 : Nichoir installé à Pannessières © G. Roux.

- **Secteur d'Arbois/ Poligny**

- *Opérations de conservation*

Le secteur de Poligny correspond à un nouveau secteur d'intervention depuis 2018 pour les opérations de conservation, suite à des prospections spécifiques réalisées par une bénévole en 2015. Alors que la chevêche y apparaît depuis en déclin, un projet de conservation émerge sous son impulsion et sa conduite dans la commune de Grozon (39) et aboutit rapidement à des opérations concrètes. En partenariat avec la commune, un verger communal de variété fruitières locales, associé à une haie champêtre et fruitière (sureau noir, aubépine monogyne, sorbier des oiseleurs, fusain, cornouiller sanguin, noisetier, groseilliers et cassis) a ainsi été planté à l'automne. Des aménagements complémentaires ont été réalisés : construction de nichoirs et gîtes à insectes de différents modèles avec l'école, ainsi que la pose de 6 nichoirs à chevêche dans des secteurs favorables du village sur des bâtiments ou des arbres. Les habitants et élus du village se sont largement mobilisés pour ces opérations, à la fois lors des ateliers avec les enfants et la journée de plantation sur le terrain communal, les 14 et 15 décembre 2018.

En **2019**, les opérations se sont poursuivies à Grozon, par le paillis des haies et fruitiers plantés à l'automne 2018, la plantation de parterres mellifères avec les élèves de l'école maternelles, la

création d'un gîte à hérisson et la mise en place de panneaux présentant les aménagements réalisés par les enfants. De nouvelles plantations de 2 fruitiers ont également eu lieu à l'automne-hiver. Dans l'été, une conférence sur le programme de conservation de la chevêche, suivie de la visite du verger créée et des aménagements connexes a été organisée lors du festival « les Germinales », du 5 au 9 juin 2019 (plaquette en annexe 2). Ce festival initié par un collectif d'associations, sur le bassin de vie polinois a pour but de « mettre en lumière les nombreuses réalisations et la richesse des initiatives locales » et aborde plusieurs thématiques (Transition énergétiques / énergies, Citoyenneté / Solidarité, Alimentation / Agriculture, Formation / Education / Culture, Ville en transition / transports). Vingt-cinq personnes ont participé à la conférence et la sortie proposées.



Figure 6 : Travaux sur le verger par les élèves de l'école maternelle de Grozon / Conférence-sortie lors du festival les Germinales © M. Ritou.

Dans les communes voisines, des partenariats ont été créés :

- A Abergement-le-Petit, avec la plantation de 18 fruitiers et la pose de 2 nichoirs sur une parcelle de 3.5 ha ;
- A Abergement-le-Petit, avec la plantation d'alignements de noyers ou tilleuls qui seront taillés en têtards sur plusieurs parcelles communales et la pose d'un nichoir à Chevêche. Cette initiative sera poursuivie dans les années à venir par la poursuite de plantations et des ateliers de construction et pose de nichoirs par les habitants de la commune.

L'objectif sera de faire prendre de l'ampleur à ces réalisations afin d'aboutir à des opérations portant sur des trames de milieux favorables à l'échelle du territoire.



Figure 7 : Chantier de plantation de noyers et tilleuls à tailler en têtard à Abergement-le-Grand (39) © Commune d'Abergement-le-Grand.

4.2 Sensibilisation

Différentes opérations de sensibilisation ont été conduites, dont les principales ont été les animations Nuits de la Chouette (Rougemont, Roche-lès-Blamont, Arc-et-Senans Saline royale - 25, Mandrevillars, Chenevrey, Anjeux – 70, Cernon - 39), avec près de 250 participants ; des journées de formation à la greffe, aux tailles de formation et sur l'entretien des vergers, ouvertes au grand public, ont également été conduites en lien avec les Croqueurs de Pommes Jura Dole et Serre (Amange, Montmirey-la-Ville - 39) ou encore des soirées de prospections de la chevêche.

Plusieurs articles de presse ont couvert les opérations du PRCE Chevêche (quelques exemples en annexe 1).

Les opérations de conservation de la Chevêche d'Athéna se poursuivent dans plusieurs secteurs en région, avec un bilan en 2019 de 141 participants au programme par conventionnement, 177,5 ha engagés en faveur de la chevêche et 88 vergers créés ou complétés, des plantations de haies et d'alignements de noyers et arbres à tailler en têtard. Le parc des nichoirs s'élève à 143 nichoirs posés.

Les mesures se poursuivent sur les secteurs concernés depuis plusieurs années par le PRCE mais également sur des localités plus récemment engagées dans le programme. Ainsi, elles prennent de l'ampleur sur la région polinoise et sont initiées dans l'extrême nord de la Haute-Saône. Une intervention spécifique a également été conduite à Villers-Bouton et a permis le maintien sur pied d'un noyer à cavité abritant un couple en nidification.

Le programme INTERREG « pérenniser les vergers haute-tige » se poursuit sur le secteur de Montbéliard. Porté par Vergers Vivants (France) et la FRIJ (Suisse), la LPO FC intervient sur différents volets touchant à la prise en compte de la biodiversité (structure de l'habitat, prise en compte dans les pratiques de gestion, intégration des enjeux de préservation des trames de vergers dans les documents d'urbanismes). Ces actions interviennent en complément des opérations de connaissance, conservation et sensibilisation menées depuis plusieurs années par le groupe local de Montbéliard.

Pour pouvoir être efficaces, les actions de conservation de la chevêche se doivent d'être orientées sur la préservation et l'amélioration de trames d'habitats favorables. L'enjeu fort du programme est de pouvoir démultiplier localement les mesures par la mobilisation des acteurs, l'appropriation locale des enjeux et la mobilisation des moyens financiers permettant la conduite des actions à des échelles pertinentes. Le programme est également un formidable vecteur d'échanges de savoirs et savoir-faire et rassemble des personnes aux sensibilités diverses.

BIBLIOGRAPHIE

BANNWARTH C. et MAAS S. (2019). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), vergers et espaces périurbains - Année 2018. LPO Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 19p + annexe.

BANNWARTH C., MAAS S. et LE TALLEC Q. (2018). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et espaces périurbains - Année 2017. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 17p + annexe.

BANNWARTH C., MAAS S. et LE TALLEC Q. (2017). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et espaces périurbains - Année 2016. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Fondation Léa Nature, Fondation Nature et Découvertes : 17p+annexe.

BANNWARTH C., MAAS S. et PETITJEAN G. (2016). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2015. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Fondation Léa Nature, Fondation Nature et Découvertes : 16p. +annexes.

BANNWARTH C., MAAS S. et PETITJEAN G. (2015). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2014. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Région Franche-Comté : 18p.

BANNWARTH C. et PETITJEAN G. (2014). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2013. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 17p.

BANNWARTH C. (2013). BIODIVERSIT'HAIES. La Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Diagnostic et mesures de conservation. LPO Franche-Comté & FNE Franche-Comté : 8p.

BANNWARTH C. (2013). Programme Régional de Conservation des Espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna - Année 2012. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 9p.

BANNWARTH C. & MAAS S. (2012). Plan régional de conservation d'espèce en faveur de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 23p.

BONFIL C. (2010) Plan d'action du Refuge LPO de la Saline royale d'Arc-et-Senans. LPO Franche-Comté, Saline royale d'Arc-et-Senans, Conseil général du Doubs.

CLEC'H D. (2001) Impact de la circulation routière sur la chevêche d'Athéna, *Athene noctua*, par l'étude de la localisation de ses sites de reproduction. *Alauda*69 (2), 2001 pp: 255-260

CLERC M., GEORGEL S., GODOT T., LEZENVEN J. (2017). Préservation et restauration des habitats de la Chouette chevêche sur le territoire des communes concernées par le contournement de Lons le Saunier. LEGTA Montmorot, Jura Nature Environnement, LPO Franche-Comté : 22p. + annexes.

COTTE B. (2011). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Petite Montagne du Jura (39) - Inventaire et répartition en 2009-2010 in FALCO n°41.

DOLHEM J. (2011). Mesure de l'exposition de rapaces nocturnes (Effraie des clochers et Chevêche d'ATHéan) aux rotenticides à partir des pelotes de régurgitation - étude de faisabilité.). Université de Franche-Comté.

FERRIOT L. (2012) Elaboration d'une stratégie de pose de nichoirs pour la conservation de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en vallée de l'Ognon. Université de Franche-Comté & LPO Franche-Comté. 18p.

GENOT J.-C., LAPIOS J.-M. et LECOMTE P. (2001). Plan National de restauration de la Chouette chevêche en France. Ministère de l'Environnement.

GÉNOT JC, WILHELM, J.-L. (1993). Occupation et utilisation de l'espace par la Chouette Chevêche en bord des Vosges du Nord, *Alauda* 61 (3) :181 - 194

GOTTSCHALK T., EKSCHMITT K., WOLTERS V.(2011) Efficient placement of nest boxes for the little owl (*Athene Noctua*). *The journal of raptor research* 45 : 1

ILLNER H. (2008) Langfristiger Rückgang von Schleiereule, Waldohreule, Steinkauz und Wadkauz in der Agrarlandschaft Mittlwestalens 1974-1986, *Vogelwelt* (1998) 109 : 145 -151, in Van Nieuwenhuysse D., Génot J.-C., Johnson D., The Little Owl: Conservation, Ecology and Behavior of *Athene noctua*, Cambridge University Press.

JULLIARD M. (1984). La Chouette Chevêche. *Nos oiseaux*, 243p.

LEGAY P. (2010). Plan d'actions Chevêche d'Athéna. Suivi de la Chevêche d'Athéna en Franche-Comté, conservation et sensibilisation. Rapports annuels 2008 et 2009. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté.

MASS S. & BANNWARTH C. (2013). Enquêtes et suivis . La Chevêche d'Athéna en Franche-Comté in Bulletin Obsnatu n°13 hiver 2013.

MASSON L. & RENAUD N. (2010). Bilan du plan national d'action Chevêche d'Athéna 2000 - 2010. LPO Mission Rapaces. 61 p.

PARMENTIER A.-L. (2010). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Franche-Comté. Evolution temporelle des données disponibles à la LPO Franche-Comté et analyse de l'influence de l'occupation du sol sur la présence de l'espèce sur un secteur de Haute-Saône (70). Université de Franche-Comté. LPO Franche-Comté.

PARMENTIER A.-L. (2011) Analyse exploratoire des causes de déclin d'une population de Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Franche-Comté. Université de Franche-Comté.

THORUP K., SUNDE P., JACOBSEN L, RAHBK C. (2010). Breeding season food limitation drives population decline of the Little Owl *Athene noctua* in Denmark, *Ibis* 152 : 803 - 814.

VAN NIEUWENHUYSE D., GÉNOT J.-C., JOHNSON D. (2008) The Little Owl: Conservation, Ecology and Behavior of *Athene noctua* Cambridge University Press.

ANNEXE 1 : Revue de presse partielle

Articles du Progrès

GROZON - ÉDUCATION

Une animation biodiversité pour les maternelles

Vu 2 fois | Le 11/04/2019 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



■ L'animation biodiversité s'est déroulée en partenariat avec des membres de la Ligue pour la protection des oiseaux. Photo Progrès /Maëlle RITOU

Mardi, les élèves de maternelle ont participé à une animation biodiversité. « C'est la suite des animations en faveur de la chouette chevêche à Grozon, avec l'organisation d'un chantier le matin avec la classe de maternelle de la commune. Cette animation fait partie du projet lancé cet automne avec l'engagement de la mairie au plan régional d'action en faveur de la Chevêche d'Athéna mené par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Franche-Comté », explique une des responsables de la manifestation. Après une courte présentation en classe, les parents et les élèves ont planté des mélanges de fleurs pour favoriser la biodiversité du verger, créé cet automne. « Les arbres plantés par les grands frères et les grandes sœurs ont d'ailleurs bien repris. Il y a même quelques fleurs sur les jeunes arbres fruitiers. Nous avons également installé un paillage sur les plantations de cet automne pour éviter que les herbes ne les envahissent et réduire les besoins en eau », poursuit un des membres de la LPO.

Chouette, des actions pour la biodiversité !

Vu 6 fois | Le 09/06/2019 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



■ Les enfants ont participé activement à la mise en place du verger pour favoriser la faune et la flore. Photo Progrès /Isabelle RAVIX

Dans le cadre des "Germinales", les organisateurs souhaitent mettre en avant les initiatives locales. Une conférence s'est tenue le vendredi 7 juin à la salle communale afin de présenter ce qui a été réalisé à Grozon en la faveur de la chouette chevêche d'Athéna, menacée de disparition en Franche-Comté et qui fait l'objet d'un plan de sauvegarde national coordonné par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Sur l'initiative de Maëlle Ritou, bénévole de la LPO, la commune, l'école et les enfants ont en effet travaillé de concert pour créer un verger en automne dernier, complété ce printemps par l'apport de fleurs par les enfants de l'école et la pose de sept nichoirs. « Il m'a semblé nécessaire de faire quelque chose en la faveur de cet oiseau et de la biodiversité », confie Maëlle, qui après avoir constaté sa présence, s'est inquiétée de la disparition du chant qu'elle avait repéré auparavant.

« Cette espèce est superbe à voir avec ses yeux dorés. Elle est présente dans les villages mais la consommation de son espace vital la fragilise. »

Cyrielle Bannwarth, chargée de mission conservation de la LPO a permis de mieux connaître cet oiseau, son mode de vie et la manière de favoriser sa présence ainsi que les aides existantes.

Contact : 06.50.54.65.73.

Des arbres pour sauver la chouette chevêche

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme régional de conservation de la chouette chevêche d'Athéna auquel la commune a adhéré en signant une convention d'une durée de 10 ans avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), porteuse du projet.

Parmi les différentes mesures proposées par cette convention, la commune a choisi de réaliser des plantations d'arbres ou de haies et de les entretenir ; de supprimer l'usage des pesticides sur les

parties communales (ce point est déjà respecté depuis 2014) ; de maintenir des bandes enherbées et de réaliser des fauches tardives des espaces verts (ce point est déjà réalisé depuis 2019) ; de poser des nichoirs et d'en suivre l'occupation.

Ces derniers seront construits par les habitants et installés d'ici l'automne.

Une espèce en danger dans la région

La chouette chevêche

d'Athéna vit près des hommes et il est fréquent de pouvoir l'apercevoir perchée sur un poteau ou une branche.

Au crépuscule, son chant, un miaulement strident et régulier, est facilement audible.

Une population en baisse

Elle vit en couple sur un petit territoire de quelques centaines de mètres carré et recherche pour nicher les cavités des arbres creux et

des bâtiments. En France, sa population qui était estimée dans les années 50 000 à 100 000 couples, est tombée aujourd'hui à 30 000 couples.

Les causes de son déclin sont multiples entre la disparition des haies, des arbres creux, des têtards et vergers, la diminution des prairies et l'utilisation des traitements phytosanitaires.

Ce petit rapace nocturne, en danger de disparition en Franche-Comté, fait plus largement l'objet d'un plan de sauvegarde national.



Photo Progrès/DR

88A22 - V1

ANNEXE 2 : Plaquette du festival « Les Germinales »

Les associations initiatrices du projet (l'Alcg, Les Amis de Charcigny, Altermarché du Dan, Les Donneurs de Sang, Eikolab, Mi-Scène, La Montaine, La Pive, La Séquanaise, Vents de Grimont) se sont constituées en un collectif destiné à porter le projet et à assurer son organisation.

La liste des associations participantes est évidemment non exhaustive et tous les citoyens désireux de s'investir dans ce projet seront les bienvenus.

Un comité d'organisation est né et celui-ci est ouvert à toutes les personnes désireuses de participer à la construction du projet, à son organisation et à l'animation des cinq journées du festival.

Il compte déjà, outre les associations fondatrices, des citoyens et des structures séduits par ce projet.

Le comité d'organisation se réunit régulièrement pour la mise au point des Germinales dans tous les aspects de son organisation, de la communication à son financement en passant par tous les aspects techniques de son organisation.

La volonté, au-delà de l'organisation de ce festival, est de créer une nouvelle dynamique sur notre territoire, dynamique issue de la société civile et couvrant tous les sujets de société.

Le slogan :

Révétons, réveillons notre territoire !



Les Germinales

lesgerminales@lilo.org



Les Germinales

Festival

du 5 au 9 juin 2019

**Révétons, réveillons
notre territoire !**

**Mettre en lumière les nombreuses réalisations
et la richesse des initiatives locales**

Le bassin de vie polinois est riche d'intelligences collectives, d'un tissu associatif dense et de nombreuses et belles réalisations. Fort de ce constat, le comité d'organisation se donne, avec ce festival, les objectifs suivants :

- de prendre conscience des responsabilités de chacun dans les enjeux sociétaux,
- de travailler ensemble à la préparation d'un avenir plus respectueux de l'homme et de la nature,
- de mettre en valeur les réalisations collectives existantes dans ce sens,
- de favoriser le prolongement et l'émergence de réalisations concrètes concernant tous les aspects de la vie quotidienne, par et pour notre territoire.

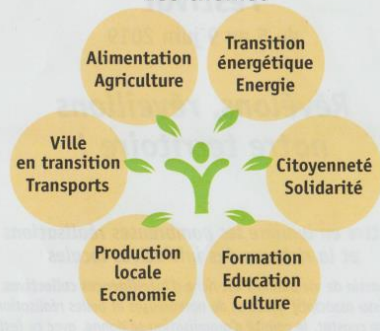
Au coeur du projet des Germinales : un territoire

Par ce projet, nous essayons de faire vivre la notion de territoire. Cette notion s'appuie sur l'appropriation d'un espace par une société, un groupe social. Cette notion renvoie à des réalités politiques, économiques, sociales, et culturelles.

C'est aussi le moyen de tisser sur notre territoire des liens, des relations entre citoyens, entre associations, dont le but est d'agir ensemble, de se soutenir. Cette synergie ouverte à tous pose la première pierre de cette appropriation de l'espace par les populations locales.

L'objectif des Germinales est de montrer le territoire, de le révéler, par des réalisations associatives, des projets, des actions et la pluralité et la mixité des publics. S'approprier le territoire c'est donc le faire vivre collectivement. Apparaît donc ainsi comme une perspective, comme un désir citoyen, la nécessité d'une pratique de démocratie territoriale, le citoyen au coeur d'un territoire.

Les thèmes



Les déclinaisons

- Projection de films ● Conférences ● Débats ● Ateliers
- Travaux scolaires ● Mise en valeur d'initiatives locales
- Visites de lieux existants déjà inscrits dans la démarche
- Marchés de producteurs ● Lieux de convivialité - Restauration

Le détail de cette déclinaison sera connu en début d'année 2019 et ne manquera pas de faire l'objet d'une large communication. Un site internet, une page Facebook et tous les moyens de communication possibles seront utilisés pour communiquer le plus largement possible et ce, au-delà du local et au-delà du régional.

Des idées ont germé, d'autres peuvent suivre :

- L'ALIMENTATION Saine et Solidaire : LA PRODUCTION LOCALE, LE BIO...
- L'AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA NATURE ET DE L'HOMME : LA DIVERSITÉ, LE LOCAL, LE BIO, LA PERMACULTURE...
- LA SANTÉ AUTREMENT : LES MÉDECINES ALTERNATIVES, LES PERSONNES ÂGÉES...
- L'ÉNERGIE RENOUVELABLE : ÉOLIEN, SOLAIRE, HYDRAULIQUE...
- LA BIODIVERSITÉ : LES ENJEUX FACE À L'ÉVOLUTION DU CLIMAT ET DES ACTIVITÉS HUMAINES...
- LA VILLE EN TRANSITION : MOBILITÉ, URBANISME, PLACE DU CITOYEN...
- L'ÉCONOMIE AUTREMENT : DÉVELOPPEMENT LOCAL, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, MONNAIE...
- L'ENTREPRISE AUTREMENT : GOUVERNANCE, MANAGEMENT...
- L'ÉDUCATION AUTREMENT : PÉDAGOGIES, SAVOIRS...
- LA FORMATION AUTREMENT : ALTERNANCE, ENTREPRISE ÉCOLE...
- LA CULTURE POUR TOUS : ACCÈS, LIEN À L'ÉCOLE...
- LES TRANSPORTS ÉCONOMES : INDIVIDUELS, COLLECTIFS, PARTAGÉS...
- LE SPORT... : LES PRATIQUES, L'OUVERTURE AUX AUTRES, LA COOPÉRATION...
- LA PLACE DE L'INNOVATION : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, LES NOUVEAUX MATÉRIAUX...
- LES SOLIDARITÉS : L'ACCUEIL ET LE RESPECT DE L'AUTRE, LA RICHESSE DES DIFFÉRENCES...

Tous ces thèmes se rejoignent dans une démarche de réappropriation des choix déterminant la vie sur notre territoire. Dans un contexte de surconsommation de nos ressources, d'extinction massive d'espèces de plantes et d'animaux, d'accroissement des inégalités, notre territoire possède de nombreux atouts, un potentiel important de développement harmonieux dans le respect du vivant.